



Cahier des charges

Ouvrier-ère d'exploitation section « campagne, cours d'eau et forêts »

1. Données personnelles du titulaire

Nom :	Prénom :
-------	----------

2. Données sur la fonction

Titre : Ouvrier-ère d'exploitation section « campagne, cours d'eau et forêts »	Supérieur direct : - Chef de la section exploitation « campagne, cours d'eau et forêts »
Remplaçant : ---	
Taux occupation : 80 – 100 %	Subordonnés directs : ---

3. Profil requis

Formation de base :	- Bonnes connaissances et expérience de 2 à 3 ans dans une activité manuelle
Formation complémentaire :	- Être en possession du permis de conduire pour voiture catégorie B
Formation complémentaire souhaitée :	---

4. Mission principale

Exécuter de manière autonome les travaux d'entretiens extérieurs liés au secteur « Campagne, cours d'eau et forêts »

5. Compétences

Savoir-faire

- Intérêt pour le travail en plein air ;
- Sens de l'organisation et des priorités ;
- Précis, soigneux-se et ordré-e ;
- Aisance dans les travaux manuels en lien avec la campagne ;
- Sens des responsabilités
- Apte à suivre d'éventuelles formations continues selon les besoins du secteur.

Savoir-être

- Faire preuve de rigueur et de conscience professionnelle
- Sens du service public ;
- Capacité à travailler de manière autonome et en équipe, dans le respect des délais fixés ;
- Bonne gestion du stress ;
- Bonne communication et sens de la diplomatie ;
- Respectueux ou respectueuse des normes de sécurité en vigueur ;
- Flexibilité et disponibilité ;
- Esprit d'initiative et bon contact social.



Conditions

- Aptitude au travail en extérieur ;
- Être en possession du permis de conduire pour voiture (catégorie B) ;
- Expérience de la conduite de véhicules agricoles, un atout ;
- Être en bonne santé et disposer d'une bonne condition physique ;
- Connaître la géographie de la Commune.

6. Tâches et responsabilités

- Entretien des abords et fauchage des abords de route
- Entretien des chemins pédestres et routes forestières
- Entretien des chemins vicinaux et routes de campagne
- Entretien du lit majeur des rivières (Dranse et Trient) et du Rhône
- Entretien et gestion des canaux, des meunières et des torrents maréaux
- Entretien général du cimetière
- Mise en place et démontage d'éléments nécessaires aux manifestations.
- Assumer la responsabilité du véhicule qui lui est confié
- Etablir son rapport personnel de travail
- Assumer les services de piquets du week-end et de nuit pour le service hivernal et des meunières,
- Exécuter les autres tâches qui lui sont confiées

7. Dispositions générales

- Le ou la titulaire est soumise aux respects des bases légales en vigueur ;
- Le présent cahier des charges entre en vigueur dès son approbation par l'autorité de nomination et la signature par l'intéressé-e ;
- Des modifications peuvent être apportées au présent cahier des charges en fonction de l'évolution des circonstances, l'intéressé-e entendu.

8. Comportement

- En cas de situation extraordinaire ou durant des périodes annuelles définies à l'avance, faire preuve d'une grande disponibilité (travail de nuit / week-end / horaires irréguliers / service de piquet neige et manifestations) ;
- S'identifier à son employeur, son cahier des charges et la culture d'entreprise ;
- Dans toute situation, faire preuve de respect de soi-même, des personnes (collègues, hiérarchie, partenaires, fournisseurs), du matériel, des règlements, des directives et des chartes en vigueur ;
- En fonction des situations, faire preuve de discrétion dans la diffusion des informations.

9. Rémunération

La rémunération mensuelle est fixée entre A19 (CHF 4'284.-- x 13 mois) et A45 (CHF 5'453.- x 13 mois) selon l'âge et l'expérience du candidat.



10. Date et signatures

Titre	Date	Signature
Présidente de Commune		
Secrétaire Municipal		
Responsable RH		
Titulaire du poste		

Auteur du cahier des charges : Helena NOGUEIRA – 17.01.2023 – Version : 2 – Mise à jour : 13.02.26